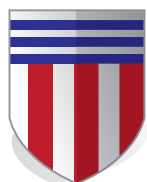


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°36

JUILLET 2024



Beynat
- Corrèze -

P4

Finances et budget

P7

Réalisations et projets

P14

Vie aux villages

sommaire



P04
FINANCES ET BUDGET



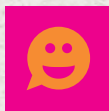
P07
RÉALISATIONS ET PROJETS



P11
HISTOIRE



P14
VIE AUX VILLAGES



P18
JEUNESSE



P21
SOLIDARITÉ,
SOCIAL ET SANTÉ



Vive les vacances à Beynat !

Ça y est, notre magnifique site de Miel a terminé sa métamorphose et est à présent pleinement opérationnel pour accueillir beynatois, promeneurs et vacanciers à la recherche d'un écrin de verdure où se détendre.

Quelle fierté de voir enfin le résultat de six années de labeur mené par les élus, l'équipe administrative de la municipalité et bien sûr, nos agents techniques qui n'ont pas ménagé leurs efforts !

Car Miel et sa transformation, ce sont bien évidemment des investissements d'envergure, mais aussi, avant eux, de longues procédures, encore en cours pour certaines, de pénibles et vastes opérations de nettoyage à la fin de l'hiver dernier et au printemps, des recrutements, la mise en place du fonctionnement de nouvelles équipes...

Un autre grand projet est sur le point d'aboutir, malgré des conditions climatiques catastrophiques tout au long du chantier, celui de l'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles qui accueille les premiers bambins.

Le lotissement du Peuch, quant à lui, prend forme peu à peu, s'équipe en voirie et réseaux et se prépare pour l'implantation des futures constructions. Il devrait être opérationnel à la fin de l'année.

Le premier semestre de l'année 2024 a donc été particulièrement chargé en matière de suivi de travaux.

De leur côté, les jeunes conseillers municipaux se sont eux aussi beaucoup investis en ce début d'année en menant des actions en faveur du développement durable et de l'embellissement de notre cadre de vie. Ce premier semestre 2024 constitue la fin de leur mandat et un nouveau conseil municipal des enfants sera élu au mois d'octobre prochain.

Par ailleurs, la vie associative continue de nous offrir régulièrement de nombreux temps forts, de beaux succès, des moments d'émotion intense aussi parfois.

Nous saluons très sincèrement l'implication de tous les bénévoles, de tous les passionnés, qu'ils soient engagés auprès de nos aînés, de nos écoliers ou des personnes vulnérables, pour entretenir la mémoire, rappeler l'histoire ou préparer l'avenir, pour l'amour du sport, du jeu, de la fête ou de la culture.

Ils seront nombreux à "donner la main" comme on dit en Corrèze à l'occasion des marchés des producteurs de pays qui ponctuent la vie estivale de notre belle commune. Venez les retrouver chaque mardi sur les places du marché et du souvenir et sous la halle.

Passé un bel été à Beynat !

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Exercice 2023

L'ARRÊTÉ DU BUDGET 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 209 080 € qui vient s'ajouter à l'excédent antérieur de 200 980 €. **Le résultat de fonctionnement de 410 060 € est donc reporté au budget primitif 2024.**



Travaux de la Maison des Assistantes Maternelles

BUDGET PRIMITIF 2023

Total recettes de fonctionnement :
1 707 153 €
 Dont excédent reporté ► **200 980 €**

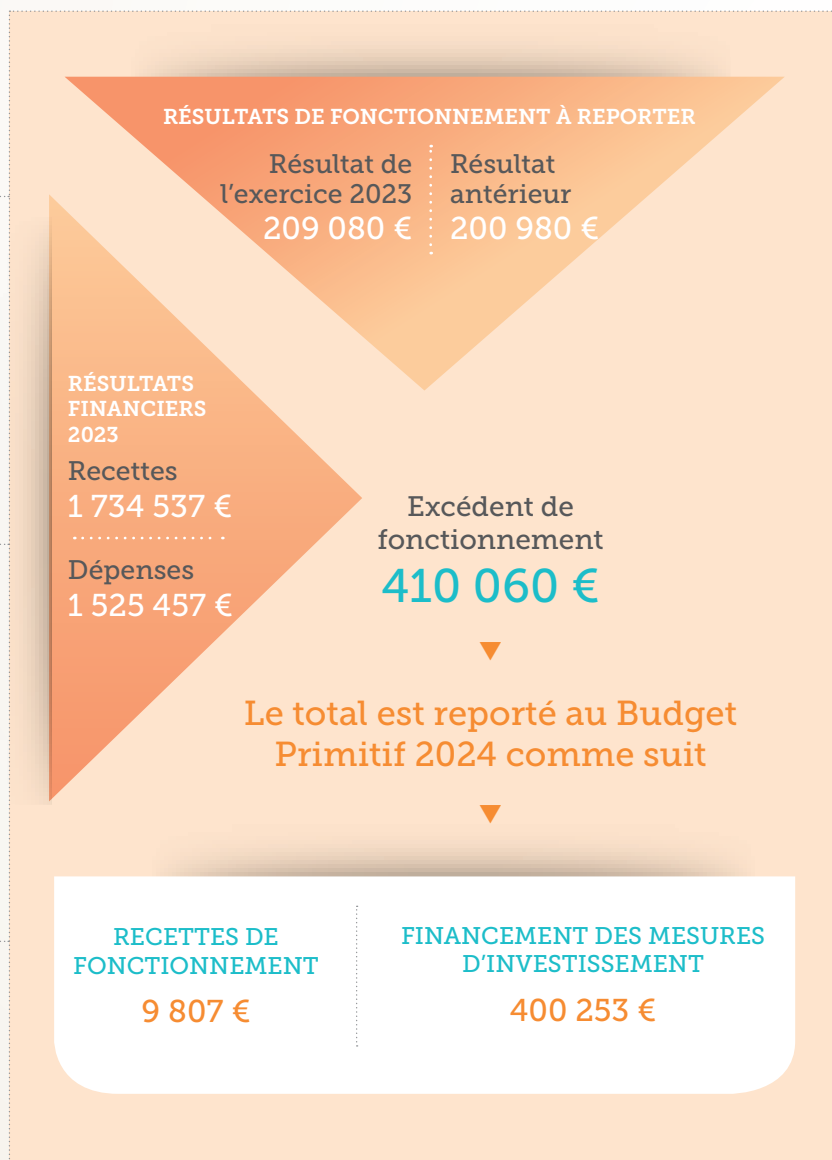
Total dépenses de fonctionnement :
1 707 153 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Total recettes de fonctionnement :
1 734 537 €
 Total dépenses de fonctionnement
1 525 457 €

BUDGET PRIMITIF 2024

Total recettes de fonctionnement :
1 619 205 €
 Dont excédent reporté ► **9 807 €**
 Total dépenses de fonctionnement
1 619 205 €





Le Budget Primitif 2024

Le budget 2024 a été élaboré cette année dans le contexte inédit de la reprise de la gestion directe du site touristique de Miel.

En particulier, la section de fonctionnement a dû prendre en compte le besoin en personnel saisonnier sur le site.

Du côté des investissements, les enveloppes de subventions accordées par l'État restent limitées, conduisant, cette année encore, à des arbitrages et des reports de travaux. Notre choix demeure celui de ne pas augmenter les taux communaux des taxes.

EN 2024, LE BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE BEYNAT S'ÉLÈVE À :

FONCTIONNEMENT 1 619 205 €

INVESTISSEMENT 1 452 162 €

SOIT UN TOTAL DE 3 071 367 €

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Aux associations	40 607 €
À la caisse des écoles	15 736 €

Le Budget Primitif 2024 en fonctionnement À L'ÉQUILIBRE À 1 619 205 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Impôts et taxes (taux communaux inchangés)	820 989 €
Dotations et subventions	488 972 €
Produits des services, ventes diverses (électricité produite, repas cantine, remboursement mise à disposition de personnels, services à communes voisines, ventes diverses...)	187 472 €
Autres produits de gestion courante (revenus des loyers...)	96 530 €
Atténuations de charges (participation emploi d'un apprenti, remboursement arrêts de travail)	15 000 €
Produits exceptionnels (remboursements de sinistres)	435 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 609 398 €
Excédent de fonctionnement 2023 reporté	9 807 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 619 205 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Charges de personnel (salaires, cotisations sur salaires et frais assimilés)	767 420 €
Charges à caractère général (électricité, chauffage, eau, carburant, frais de communication, entretien de la voirie, maintenance, réparations, fournitures diverses, impôts et taxes...)	545 038 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations et à la Caisse des écoles, indemnités des élus...)	139 587 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	39 998 €
Charges exceptionnelles (réserves des sections)	17 000 €
Atténuations de produits (fonds de péréquation)	1 200 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 510 243 €
Virement à la section d'investissement	102 968 €
Opérations d'ordre	5 994 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 619 205 €



Travaux à Miel

Le Budget Primitif 2024 en investissement À L'ÉQUILIBRE À 1 452 162 €

Le budget primitif 2024 en investissement

En 2024 une nouvelle fois, sont programmés des investissements essentiels pour l'avenir de notre territoire et le bien-vivre à Beynat :

travaux de construction de la MAM (301 740 €), aménagements à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (200 906 €), installation d'une salle de réunion et d'accueil du Relai Petite Enfance (71 434 €), acquisition de matériel et véhicule (88 045 €), travaux de voirie (54 193 €), travaux divers (51 178 €), acquisitions foncières (50 000 €), travaux divers dans nos bâtiments (12 170 €), travaux d'économie d'énergie (vestiaires du stade de foot, 10 000 €), panneaux d'interprétation place du Souvenir (3 000 €).

À ces dépenses concernant le budget principal de la commune, s'ajoute cette année un programme conséquent d'investissements et d'achats d'équipements pour la remise en état et l'embellissement de notre site touristique de Miel.

Au total, en 2024, près de 1 048 600 € seront investis sur ce site qui fait l'objet d'un budget dit « annexe » au budget principal.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Opérations d'équipement	842 666 €
Échéances d'emprunts	122 446 €
Restes à réaliser	408 267 €
Subventions d'équipement versées (FDEE)	26 461 €
Total dépenses réelles	1 399 840 €
Solde d'exécution reporté	52 322 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 452 162 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Emprunts (en partie dans l'attente du versement des subventions)	470 139 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	400 252 €
Subventions d'investissement	267 269 €
Restes à réaliser	96 798 €
Fonds de Compensation de la TVA	103 680 €
Taxe d'aménagement	5 061 €
Total recettes réelles :	1 343 199 €
Virement de la section de fonctionnement	102 968 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 995 €
Total recettes d'ordre :	108 963 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 452 162 €

Un nouveau chapitre s'écrit au centre touristique de Miel



Le site du lac de Miel est un point d'attrait touristique essentiel, site de baignade, de détente, de restauration et d'hébergement très apprécié des beynatois comme des estivants. Suite à la vente du camping, les élus souhaitent impulser une nouvelle dynamique touristique sur ce site.

Une issue favorable après des années de tensions

Pour rappel, le 1^{er} septembre 2023, après de longues années de procédure, le Tribunal Judiciaire de Brive a condamné notre commune à verser la somme de 751 794 € au titre de l'indemnité d'éviction de l'ancien gérant du camping.

Le 5 octobre, cette somme a été déposée sur un compte sous séquestre, l'occupant ayant alors jusqu'au 5 janvier 2024 au plus tard pour quitter les lieux, clause qu'il n'a pas respectée. Il sera finalement contraint par l'autorité publique.

Cette décision était devenue indispensable pour que la commune puisse de nouveau avoir la main sur le site.

Afin d'éviter une saison "blanche", la priorité pour la municipalité était de trouver un repreneur dans les plus brefs délais, ne pouvant assurer seule les investissements nécessaires à la réhabilitation d'une structure laissée en mauvais état, une situation d'ailleurs constatée par un huissier.



du site et surtout sur la volonté d'une ouverture pour la saison 2024. Le mardi 19 mars à l'office notarial de Calviac en Périgord, la municipalité a pu officiellement signer la vente du camping de Miel au repreneur retenu, à savoir Clico Chic.

Ce dernier allait désormais pouvoir entreprendre une série de gros investissements pour préparer la saison et envisager le développement du camping à court et long termes. De son côté, la municipalité allait pouvoir elle aussi lancer une série de travaux sur 3 ans en vue d'aménager et d'améliorer le site de Miel et ses abords, dont elle garde la gestion.

Clico Chic est une marque familiale créée par Pierre Houé en 1993 qui représente aujourd'hui plus de 35 campings que ce soit à la campagne, en bord de mer ou à la montagne.

Clico Chic s'adresse à des clients qui recherchent des campings à taille humaine tournés vers le côté nature, le calme.

Ces campings ont aussi la particularité de privilégier le partenariat avec le commerce et les professionnels locaux ainsi que l'intégration de personnels vivant sur le territoire.

C'est ainsi que la commune a fait le choix de vendre le camping, cette option permettant par ailleurs de récupérer des fonds pour le budget annexe du site.

Une vente à la marque Clico Chic

L'appel à manifestation d'intérêt lancé à l'automne 2023 par la municipalité insistait sur le caractère familial et "nature"



Le maire Jean-Michel Monteil et son adjoint Alain Jarrety à l'office notarial de Calviac pour la vente du camping

Lors de la visite du sous-préfet le 23 mai, Jean-Luc Cangelosi, directeur d'exploitation, a par ailleurs présenté la stratégie marketing globale du groupe. 2 % du budget (soit 1.5 millions) sont alloués à la communication sur différents supports : les réseaux sociaux pour 90 % et la télé, la radio et le métro pour 10 %. Il a également détaillé les investissements réalisés dès cette année, à savoir 1 700 000 € pour les 87 hébergements : 63 mobil-homes bardés en bois (dont 1 pour les personnes à mobilité réduite) et 24 mobil-homes "vinyle" (qui seront bardés de bois en 2025). Les types d'hébergement prévus sont au nombre de 10 (Moon, Habana, Rose 4, Callisto, Kids 5, Resort, Rose 6, Kids 7, Tribu Villa, Tribu +) et sont adaptés pour des familles allant de 2 à 10 personnes. Il y a aussi des emplacements nus pour caravane, tente ou camping-car.



Lors de la visite des autorités le 23 mai Jean-Luc Cangelosi a présenté le camping et fait visiter les hébergements

En outre, 1 200 000 € ont été investis dans la création d'un espace aquatique avec toboggans, création d'une nouvelle piscine et rénovation de l'ancienne. Des jeux en bois, des balançoires et des terrains multisports seront créés. La voirie et les réseaux divers du camping seront repris et des frais seront engagés concernant divers équipements, matériels et pour l'aménagement de l'accueil du site.

Pour réaliser tous ces investissements, le camping a sollicité des entreprises du territoire : bureau CGC à Brive, piscine APH à Beynat, terrassement Terracol à Argentat, maçonnerie Parouteau à Tulle, plomberie JJSS à Saint-Pantaléon-de-Larche, INEO électricité à Tulle, menuiserie Corrèze à Donzenac et enfin Rexel, Loxam et Frans Bonhomme de Brive pour diverses fournitures.

Le camping a ouvert ses portes le samedi 29 juin 2024. L'équipe est composée de 23 salariés recrutés en grande majorité localement : 2 à la direction, 3 à la réception, 8 à l'entretien, 4 à la technique, 3 aux animations et 2 à la surveillance des piscines et un surveillant de nuit.

Pour contacter le camping :
lac-miel@clicochic.com
 Site : clicochic.com



Une première tranche de travaux réalisés par la municipalité

Suite à la vente du camping, la commune a repris en régie l'exploitation du site de Miel.

D'important travaux de remise en état et d'amélioration du site ont commencé dès le début du mois de mai. Ces travaux constituent la première tranche d'un programme d'investissements étalé sur deux ans et trois phases, suivant un projet global proposé par le bureau d'étude Dejante.

Cette première phase d'un montant de 791 360 € comprend :

- La reconstruction de l'entrée du site.
- La remise en état des accès et voies de circulation au niveau des parkings.
- La mise en place de mobilier extérieur (tables de pique-nique, bancs, transats et poubelles).
- La construction de jeux pour enfants.
- La construction d'une clôture périphérique d'une longueur de 1 500 mètres avec portails battants et barrières levantes à l'entrée du site.
- Le reprofilage de la page.

- La réfection et sécurisation du ponton, des plongeurs et rampes d'accès.
- L'acquisition de pédalos.
- L'installation d'un nouveau local de secours pour les surveillants de baignade, équipé d'un défibrillateur.
- L'adaptation des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées.
- La remise en état des douches et des WC.
- L'éclairage public.
- La mise en place de silos de dépôts d'ordures par le SIRTOM.
- La réfection du sol de la cuisine du snack.



Reconstruction de l'entrée du site de Miel



Local surveillants de baignade



Transat



Poubelle



Tables



Bancs



Colonnes enterrées



Une grande aire de jeu sur la plage



Un site qui se transforme

À cette première phase d'investissement se rajoutent diverses dépenses urgentes, et donc au total, cette année, le budget annexe de Miel prévoit près de 1 048 600 € de dépenses hors fonctionnement.

Les tranches de travaux suivantes consisteront à planter des arbres et des

végétaux filtrants spécifiques autour de l'étang afin de lutter contre le phénomène d'eutrophisation (nouses filtrantes, iris des marais, reine des prés, menthe aquatique, joncs, roseaux, salicaire...). Seront également réalisés ultérieurement : la réfection complète des 11 gîtes appartenant à la mairie, la réfection du bâtiment du snack, mais aussi la création d'un terrain de tennis, de padel et d'un club-house.

Un site à gérer et à entretenir dès cet été

Afin de gérer le site (dont l'accès à la plage et la baignade), la municipalité a procédé à l'embauche de 6 emplois saisonniers : 3 agents d'accueils recrutés localement et 3 surveillants de baignade qui, du fait de leur région d'origine, seront hébergés par la commune dans des gîtes aménagés pour l'occasion.

La baignade au lac de Miel est surveillée tous les jours de 11 h à 17 h.

Un droit d'accès au site est demandé à l'entrée : 2 € pour les personnes de 12 ans et plus, 1 € pour les enfants de 5 à 11 ans et gratuit pour les moins de 5 ans. Pour les accueils de groupes, centres de loisirs, personnes à mobilité réduite, il convient de se signaler en mairie (1 € par personne, gratuit pour les accompagnateurs). L'accès au site est par ailleurs gratuit pour les résidents des EHPAD.

Les habitants et propriétaires sur la commune de Beynat pourront disposer d'une carte gratuite individuelle d'accès au lac de Miel, sur présentation en mairie d'un justificatif de domicile ou de propriété et d'une pièce d'identité. Les cartes "famille" ne seront plus délivrées.

Pour rappel, l'accès des chiens en laisse sur le site est toléré. Par contre, l'accès à la plage et leur baignade sont interdits. Leurs déjections doivent être ramassées. L'usage du feu est également interdit sur le site.

Quant à l'entretien annuel du site, la municipalité a contractualisé avec deux entreprises locales dans le cadre d'un groupement d'entreprises solidaires. Il s'agit de ARK Multiservices de Klémens Fleuret (Beynat) et de La CATTLEYA de Aurélien Favreau (Sénilhac).

3 surveillants de baignade



Cyprien Cahillet



Louis Lamy



Syméon Malte

3 agents d'accueil



Ophélie Beix



Léo Feuillet



Alexis Feix

La Maison d'Assistants Maternelles et les annexes à la Maison de Santé



Les travaux extérieurs et l'aménagement intérieur de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) touchent à leur fin puisque à l'heure où vous lirez cet article, celle-ci devrait être ouverte ou sur le point d'ouvrir. Située au 5 rue des Lucioles, elle est composée d'une salle de jeux de près de 38 m², de trois dortoirs, d'une cuisine, de sanitaires et d'une terrasse couverte de 29 m². Une buanderie et un bureau viennent compléter l'ensemble.

Des parkings sont mis à disposition des usagers.

Trois assistantes maternelles agréées travailleront sur le site, dont Melvina Richard et Mylène Levasseur. Elles se sont constituées en association : le *Cocon des Lucioles*. Melvina en est la présidente et Mylène la trésorière.

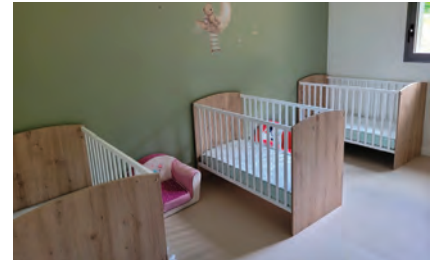
Elles assureront la gestion de la MAM en lien avec la municipalité. Avec des parcours différents, mais possédant une certaine expérience dans le domaine de la petite enfance, les "nounous" ont été séduites par le projet et sont aujourd'hui prêtes à accueillir les enfants au sein de ce nouveau bâtiment construit dans la continuité de la Maison de Santé et proche du groupe scolaire.

À l'heure de l'ouverture de la MAM, seules Mylène et Melvina seront présentes au début. Le site a donc pour le moment une capacité de six places, la troisième assistante les rejoindra ensuite, faisant alors augmenter la capacité à 9 places. La MAM pourra à terme,

et c'est l'objectif, jouir d'une capacité de 12 berceaux avec un ratio de 4 enfants par assistante maternelle.

À noter qu'au printemps, le *Cocon des Lucioles* a lancé des appels aux dons pour du matériel de puériculture et/ou des jeux et jouets d'extérieurs. Ces appels ont été très productifs et ont permis à l'association de pouvoir s'équiper encore un peu plus.

Il est important de noter que le bâtiment de la MAM est constitué de trois par-



ties : la partie MAM, une salle de réunion pour les besoins du personnel de la MAM et de la Maison de Santé et enfin trois bureaux de consultation, en extension de la MSP, et dont deux sont destinés respectivement à la sage-femme Elodie Mas (bureau et salle d'exercice) ainsi qu'à l'orthoptiste Julie Béranger Lagardère. Ces travaux d'extension seront achevés à la fin de cet été 2024.

Pour toutes inscriptions, rencontres, démarches, dons de matériel ou autres renseignements :
07 88 10 12 73 ou 06 71 97 39 22
lecocondeslucioles.19@gmail.com

Lotissement du Peuch



Les travaux du lotissement situé au Peuch sont en cours. Leur avancement a été perturbé et ralenti par des conditions météo particulièrement défavorables. Ils ont débuté par une phase de déboisement du site et l'implantation des différentes parcelles. Le terrassement de la voirie a été achevé et le syn-



dicat Bellovic a procédé à la déviation de la conduite d'eau qui traverse cette zone. Après la mise en place de tous les réseaux et de la chaussée de la voirie, cet ensemble de 16 lots situé à la sortie immédiate du bourg devrait être opérationnel à la fin de l'année 2024.

Le dimanche 28 avril 2024, Beynat a vécu une journée de la Déportation pas comme les autres

Il y a 80 ans, le 2 avril 1944, jour des Rameaux, la sinistre Division Brehmer est à Beynat !



Dans le centre du bourg de Rouffignac-St-Cernin-de-Reilhac (24), seule l'église a été épargnée par les soldats de la division Brehmer © DR

La Division Brehmer

Cette Division, à ne pas confondre avec la Division Das Reich, est commandée par le général Walter Brehmer. Forte de plus de 6 000 hommes, elle est constituée de toute pièce pour « terroriser les terroristes », comprenez les Résistants, les Maquis, dont l'activisme en Dordogne, Corrèze et Haute-Vienne insupporte les nazis. Il faut à tout prix casser la Résistance, terrifier la population civile pour la couper des Maquis et bien sûr faire la chasse aux jeunes réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO) et rafler les juifs.



Walter Brehmer

Le 2 avril 1944, jour des Rameaux, la Division Brehmer est à Beynat !

La *Brehmer*, avec son cortège d'exactions et de folie meurtrière, sévit depuis le 26 mars 44 en Dordogne, entre en Corrèze le 29 mars pour s'installer avec une centaine d'hommes à Beynat dès le 1^{er} avril au soir.

Essayons de comprendre pourquoi la *Brehmer* est à Beynat ce 2 avril 44, moins de 2 jours après son arrivée en Corrèze alors que ce n'était pas son chemin !

Ce n'est pas son chemin... alors, pourquoi ?

- Le 24 mars, soit moins de 7 jours avant les faits, Pierre Juin, originaire de Lanteuil, un des chefs de la Milice de Brive, propriétaire de l'hôtel Le Brune avenue de Paris à Brive, revenant de Beynat où il a l'habitude de venir chercher de la viande chez un boucher du bourg, est attaqué avec trois de ses comparses miliciens avant Lanteuil par un groupe de maquisards, en regard du moulin du Prieur.
- Or, ce Maquis se trouve sur la commune de Beynat, exactement à Eyzat-haut, peu avant les bois de Palazinges !
- Et dès le 1^{er} avril, à peine arrivée en Corrèze, la *Brehmer* s'installe à Beynat.
- Et le 2 avril, jour des Rameaux, elle se répand dans le bourg.

Et les rafles commencent : à la recherche d'otages, de Maquis, de réfractaires au STO (Service Travail Obligatoire), et bien sûr des juifs !

A. LES OTAGES. Il faut faire payer durement l'attentat contre la Milice : 50

Conférence

Pour en parler, sera organisée une conférence à 2 voix : celle de Jean-Michel Valade, historien, et celle de Michel Marcus, représentant les Amis de Beynat, qui avaient décidé il y a plus de 10 ans de travailler sur cette période 39-45.



J.-M. Valade



M. Marcus

Cette conférence sera suivie sur la place du Souvenir de Beynat par une cérémonie dans le cadre de la « journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation », discours, dépôt de gerbes, chants a cappella de *Nuit et Brouillard*, *l'Affiche Rouge* et *la Marseillaise* par les artistes Nathalie Marcellac et Jacques Barnabé.

Enfin, des tables d' « interprétation » seront inaugurées sur cette même place, retraçant à travers un totem et deux pupitres les événements tragiques du passage de la *Brehmer* à Beynat ce 2 avril 44.



Conférence du 28 avril 2024

hommes sont raflés dans les rues du bourg et dans l'église pendant la messe des Rameaux. Ils seront parqués pendant des heures dans le bas du bourg, après les dernières maisons en bas et à gauche de l'actuelle rue Jean Moulin sous la menace de mitrailleuses. Le curé-doyen de Beynat, l'abbé Jean-Baptiste Meyrignac se rend sur les lieux et se propose d'être raflé lui-même et de libérer tous ces innocents.

Après libération d'une quinzaine d'entre eux (médecin, ingénieur des Ponts et Chaussées, facteurs, pères de familles nombreuses, adolescents), 35 d'entre eux seront conduits au collège Cabanis (qui porte aujourd'hui le nom d'Arsonval).

Ils seront finalement relâchés, quelques jours plus tard (sauf 4 jeunes en âge de faire le STO) ! Pourquoi ?

Nos 4 miliciens se sortent fort bien de l'embuscade des maquisards du 24 mars... et a posteriori, on imagine avec effroi ce qui se serait passé pour nos 35 otages si Pierre Juin avait été tué ou grièvement blessé !

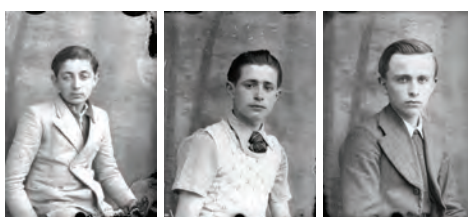
B. LA TRAQUE DES RÉSISTANTS (appelés communément les « terroristes » ou « les bandes »).

Là aussi, la *Brehmer* n'aura pas à intervenir : dès le 29 mars, 3 jours avant son arrivée à Beynat, le GMR (Groupe Mobile de Réserve, police de Vichy, un peu l'équivalent de nos CRS), attaque le Maquis d'Eyzat-haut (sur dénonciation). Ce petit Maquis est démantelé, un jeune maquisard belge est tué et il n'y a pas sur notre commune d'autre camp de Résistant : heureux pour le maire et son secrétaire de mairie qui n'eurent pas à affirmer : « *Ah non ! Pas de Maquis sur notre commune !* ». Tant d'autres ont été fusillés comme le maire du Lonzac, Jean Demichel, grand-père de l'adjoint au maire de Beynat, Alain Jarrety !

C. LES RÉFRACTAIRES AU STO

À Beynat, la *Brehmer* ne trouvera aucun réfractaire : ils se cachent !

En revanche, parmi les 35 hommes emprisonnés au collège Cabanis, 4 d'entre eux, nous l'avons vu, les 4 plus jeunes partiront en Allemagne au titre du STO. 3 jeunes Beynatois, Henri Blavignat, Raymond Plas et Emile Moussé ainsi qu'un jeune mosellan réfugié à Beynat avec ses parents, André Wolff. Nos 4 jeunes STO quitteront Brive le Jeudi saint 6 avril, pour être le 9 avril 44, jour de Pâques, à Graz en Autriche où ils resteront quelque temps avant de gagner l'ex-Yougoslavie (actuelle Slovénie), plus précisément Maribor. Ils vont travailler dans des conditions des plus pénibles dans des usines d'aviation souterraines.



Henri Blavignat, Raymond Plas et Emile Moussé © Antoine Baffet

Entre temps, à Graz, Henri Blavignat tombe malade et va décéder à l'hôtel Dieu à Paris le 20 juillet 44, quelques jours après son rapatriement. Son nom est inscrit sur notre Monument aux morts.

D. LA RAFLE DES JUIFS

Un certain nombre de réfugiés d'origine juive habite à Beynat. Nous en avons dénombré au moins 16 qui vivent dans le bourg ou tout près, à ces dates-là.

Pendant toute la matinée du 2 avril, les juifs vont être raflés les uns après les autres sans ménagement et rassemblés près des casernes : c'est l'ancienne gendarmerie à cheval, actuelle Maison du Cabas. Deux maisons seront incendiées : celle du Bois-la-Pique et celle de La Vergnière.

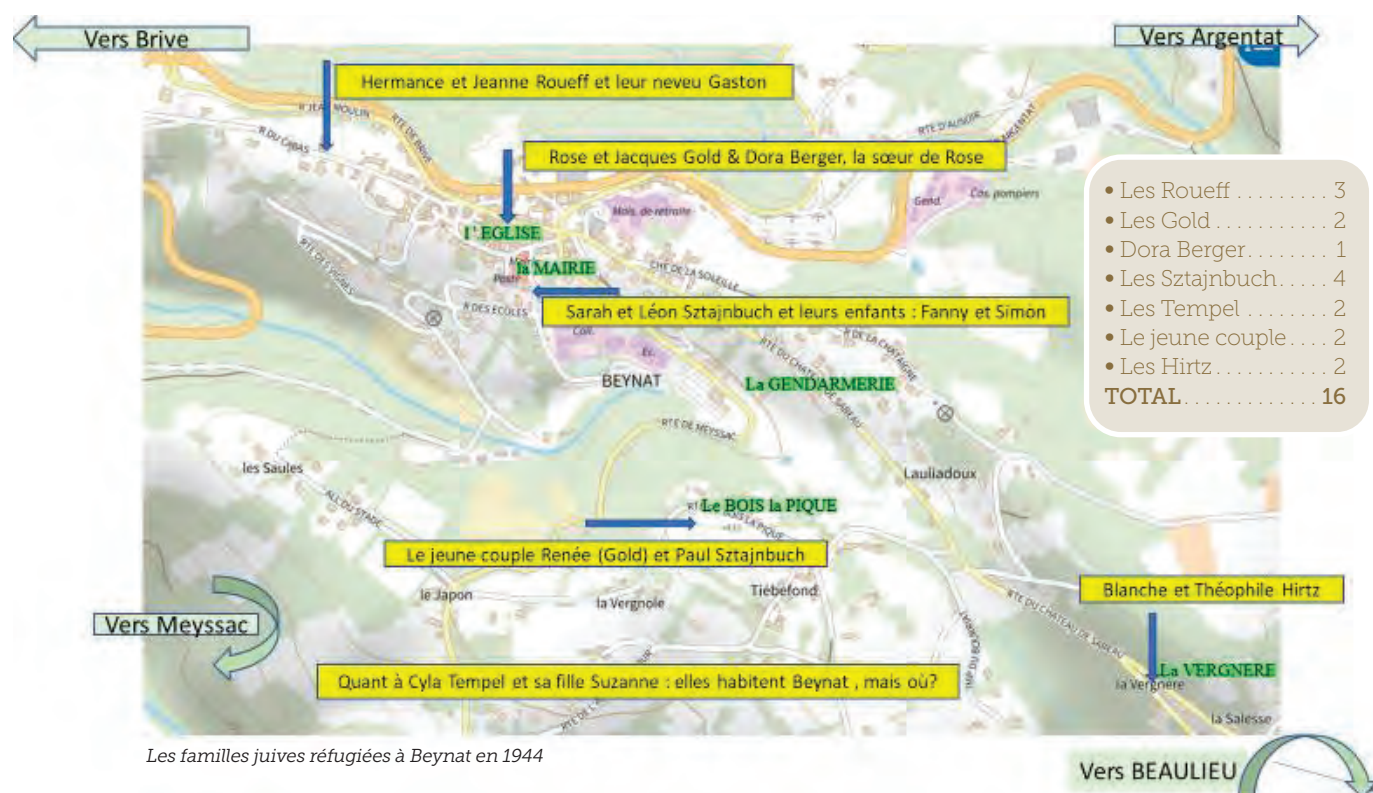
• Il faut noter tout d'abord 2 faits importants et émouvants qui vont permettre le sauvetage de 3 personnes :

➢ 2 femmes, la mère Sarah Sztajnbuch et sa fille Fanny vont être sauvées par un soldat allemand, peut-être un géorgien, qui va leur permettre de déguerpir, à travers champs et bois, vers le moulin de l'Armand : elles reviendront à Beynat quelques jours plus tard, saines et sauvées.



Sarah et sa fille Fanny

➢ Une petite fille, Suzanne, environ 10 ans qui vit avec sa mère, Cyla Tempel, va être cachée et prise en charge par M^{lle} Hortense Puyaubert, sage-femme à Beynat qui la sauvera des griffes des nazis.



Les familles juives réfugiées à Beynat en 1944

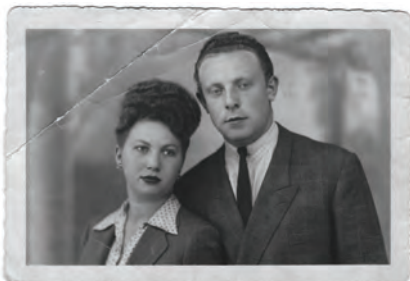


Cyla Tempel et sa fille Suzanne (en bas et à gauche) avec la famille Liss expulsée de Moselle

- Cyla Tempel, la maman de Suzanne, réfugiée à Beynat depuis que son mari fût raflé à Paris en 1942 et mort à Auschwitz a bien été arrêtée à Beynat le 2 avril, les documents officiels l'attestent, mais perdent curieusement sa trace ensuite.

A-t-elle pu s'échapper lors des convois de Brive vers Auschwitz ? Toujours est-il que nous la retrouverons bien vivante, après-guerre à Paris.

- Pour tous les autres (12), ils seront acheminés vers les camps de la mort :
 - Par le convoi 72 qui acheminera 9 d'entre eux vers le camp d'Auschwitz-Birkenau.
 - Et par le convoi 73, convoi historique, le seul de toute l'histoire de la Shoah à ne transporter que des hommes et à aller dans les Pays Baltes. Y perdront leur vie, probablement dans des conditions atroces, 3 réfugiés beynatois : Gaston Roueff, Léon Sztajnbuch et son fils Simon (qui n'a pas encore 18 ans).
- À Auschwitz, et dès leur arrivée par le convoi 72 le 4 mai 44, 4 beynatois vont passer directement dans les chambres à gaz : les 2 sœurs Hermance et Jeanne Roueff, le couple Hirtz (Blanche et Théophile) et Jacob Gold.
- 4 autres beynatois seront, eux, affectés aux travaux forcés d'Auschwitz-Birkenau : un jeune couple, Renée Gold et Paul Sztajnbuch, mariés en 1943 à Beynat et 2 sœurs : Rose Gold et Dora Berger, respectivement mère et tante de Renée.



Renée Gold et son mari Paul Sztajnbuch

Tous les quatre vont survivre des cadences de travail insensées et des effroyables sévices endurés dans ces camps d'extermination. À l'approche des troupes soviétiques en janvier 1945, les SS vont organiser, pour ceux qui tiennent encore debout, ce que l'on va appeler "les marches de la mort".

Les marches de la mort pour nos 4 beynatois !

C'est à la mi-janvier 45 qu'Auschwitz-Birkenau est vidé de ses prisonniers encore valides. Dans un froid polaire intense, mal vêtus, mal chaussés, sans presque rien à manger, ni à boire, « *que des poignées de neige qui nous brûlaient la gueule* », maltraités par les nazis, au milieu d'innombrables cadavres, ils marchèrent à pied sur des centaines de kilomètres ou entassés sur des wagons découverts pour aller, depuis Auschwitz (en Pologne), vers l'Allemagne :

- Paul Sztajnbuch depuis Auschwitz jusqu'à Buchenwald où il arrive le 3 février 45 : il mourra 3 semaines plus tard le 24 février, d'épuisement ou de maladie, il avait 26 ans.
- Renée Sztajnbuch-Gold, sa jeune épouse, ainsi que Rose Gold, mère de Renée et Dora Berger, sœur de Rose depuis Auschwitz jusqu'à Bergen-Belsen (avec Simone Veil).

Ces 3 femmes vont survivre et d'Auschwitz et des marches de la mort et même du typhus !

Des marches de la mort au retour à la vie

Le convoi 72 a transporté à Auschwitz-Birkenau 1 004 déportés, 398 hommes et 606 femmes (dont 174 enfants).

Sur ces 1 004 déportés, ont survécu 35 hommes et 26 femmes ; et sur ces 26 femmes, nos 3 déportées de Beynat : Renée, Rose et Dora !

Quelques années plus tard... la résilience !



Renée, Rose et Dora

Étaient présents à Beynat ce 28 avril 2024 les enfants et petits-enfants des 2 jeunes femmes raflées à Beynat et survivantes :

- Paul, le fils de Fanny, dont on se souvient qu'elle fût sauvée à Beynat par un soldat allemand.
- Annie, la fille de Renée, venue de Madrid avec un de ses fils Pablo.
- Sophie et Clément, petits-enfants de Renée venus de Paris.



Paul Gelbart, fils de Fanny, venu de Paris © Claude N Besse



Annie est présente à Beynat avec un de ses fils Pablo, venus de Madrid © Claude N Besse



Sophie et Clément venus de Paris © Claude N Besse

Beau, émouvant et amical !

Au Monument aux morts où des gerbes sont déposées, et avant que les panneaux d'interprétation ne soient inaugurés, ont retenti a cappella *Nuit et brouillard*, *L'affiche rouge* et *La Marseillaise*, interprétés par nos amis Nathalie Marcillac, artiste lyrique de la C^{ie} La Voie des Arts et Jacques Barnabé, chanteur et directeur du groupe Univers Brassens.

C'était il y a juste 80 ans !
« ... autant de faits sanglants qui restent à tout jamais inscrits en lettres de sang et de larmes dans la riche et dramatique histoire de la lutte du bien contre le mal », Guy Penaud



Chimène Badi à l'affiche du festival Accordéon Passion

Du 25 au 29 septembre aura lieu le 9^e festival Accordéon Passion organisé par Les Bruyères.

Mercredi 25 après-midi :

Animation avec les enfants du centre de loisirs autour de l'histoire de l'accordéon.

Jeudi 26 après-midi :

Animation à l'EHPAD pour les résidents, le personnel et les familles.

Vendredi 27 à 21 h au gymnase :

Concert de la chanteuse **Chimène Badi**. Les places sont sur réservations assises et non numérotées. Restauration rapide sur place en extérieur.

Samedi 28 :

À 10h, visite du musée du cabas avec l'accordéoniste Jean-Claude Labouchet. L'après-midi de 13 h à 18 h au foyer rural Pierre Demarty : 3^e édition du concours des jeunes espoirs de l'accordéon.

De 14 h à minuit au gymnase : grand gala dansant avec Denis Salesse, Sébastien Farge, Jean-Claude Labouchet, Stéphanie Méthot, Jean-Marc Delorme, Coralie Husson, Sébastien Castagné, Kevin Lacombe, Quentin Laroche, Julien Proulhac, Rémi Salard, et avec la participation de Frédérique Tassain.

Un repas chaud à l'assiette et sur réservation sera servi à 19 h 30. Les résultats du concours jeunes espoirs seront proclamés pendant le gala.

Dimanche 29 :

À 10h, messe à l'église avec la participation de musiciens dont Sébastien Farge.

À 11h, aubades dans le bourg avec apéritif offert aux festivaliers.

L'après-midi à 14 h au gymnase : thé dansant animé par l'orchestre Gilles Saby.

Renseignements et réservations :

07 86 74 80 70. Facebook : Les Bruyères & Festival Accordéon Passion - Beynat.

Trail des châtaigniers



340 coureurs, 108 vététistes et 180 marcheurs ont participé au trail des châtaigniers organisé par la **B'Nature Running** le dimanche 3 mars.

628 sportifs se sont donc retrouvés au gymnase avant de s'élancer sur les différents circuits rendus glissants à cause de la météo.

Trois distances étaient proposées : 15, 24 et 37 km avec quelques nouveautés. Les vététistes avaient le choix entre 25 et 40 km tandis que les marcheurs étaient répartis sur 8 ou 12 km.

Cette édition fut un beau succès, fruit du travail de toute l'équipe de la B'Nature aidée le jour J par d'autres bénévoles dont des élus, toujours prêts à aider (et notamment en cuisine), sans oublier le club photo de Beynat.

Rendez-vous en mars 2025 pour la prochaine édition du trail des châtaigniers. D'ici là, la B'Nature travaille d'ores et déjà sur l'organisation du défi des Poilus du 11 novembre prochain.

PALMARÈS

Classement général du 15 km :

1^{er} : Louis Verhague, SE, (Canohès-66) en 1 h 07 et 30 s. 2^e : Guillaume Touly, M1, (FCG Thiers-63) en 1 h 14 et 44 s. 3^e : Sylvain Després, M3 (FCG Thiers-63) en 1 h 14 et 44 s.

Chez les filles :

1^{er} : Anne Coulondre, SE, (Brive) en 1 h 20 et 01 s (9^e au général). 2^e : Elisabeth Coulondre, SE, (Brive) en 1 h 28 et 58 s (18^e au général). 3^e : Lou Mauclair, SE (Solignac-87) en 1 h 29 et 08 s (19^e au général).

Classement général du 24 km :

1^{er} : Lucas Montmaur, SE, (Bouliac Sports Plaisirs-33) en 1 h 53 et 04 s. 2^e : Robin Papeix, SE, (Argentat Dordogne Canoë Kayak) en 2 h 05 et 10 s. 3^e : Frédéric Boileau, M3 (Running club Arpajon-15) en 2 h 07 et 41 s.

Chez les filles :

1^{er} : Marion Pestourie, SE, (Team Trail Paris 75) en 2 h 47 et 26 s (39^e au général). 2^e : Marie Entraygue, M3, (Ste-Fortunade) en 2 h 47 et 29 s (41^e au général). 3^e : Claire Le Moignic, SE (Running Club Ussac) en 2 h 49 et 01 s (44^e au général).

Classement général du 37 km :

1^{er} : Vincent Héraud, M1, (Section Trail Association Riom-63) en 3 h 31 et 21 s. 2^e : Nicolas Morais, M1, (St-Pantaléon-de-Larche) en 3 h 39 et 18 s. 3^e : Tanguy Blecon, SE (126 RI Brive) en 3 h 45 et 18 s.

Chez les filles :

1^{er} : Aurore Febvre, M1, (St-Pantaléon-de-Larche) en 4 h 19 et 51 s (22^e au général). 2^e : Mathilde Lagarde, SE, (CRV Lyon Triathlon-69) en 4 h 21 et 48 s (25^e au général). 3^e : Amandine Lhote, M0 (Marcillac Sports nature) en 4 h 44 et 35 s (44^e au général).

Fusion : le Beynat-Lanteuil Football Club a vu le jour !

Cette idée de fusion germaît depuis plusieurs saisons et notamment depuis la création en 2020, pour les jeunes, de l'Entente Football Beynat Lanteuil. Elle était venue concrétiser une collaboration déjà existante, avec durant cette période et jusqu'à aujourd'hui, de beaux succès à la clé, certaines équipes accédant même à l'échelon régional.

Combinant leurs points forts, leurs expertises et leurs expériences, ainsi que leur passion commune du ballon rond, l'AS Beynat et l'US Lanteuil ont donné naissance à une entité plus forte et plus compétitive : le BLFC (Beynat Lanteuil Football Club).

La fusion des deux clubs apporte de nombreux avantages, notamment une base de supporters élargie, des ressources accrues et une plateforme plus solide pour le développement des jeunes joueurs. Les dirigeants sont convaincus que cette union renforcera la position de cette nouvelle entité sportive que sera le BLFC dans le paysage du football corrézien.

Cette fusion s'est faite dans le respect des traditions et de l'identité de chaque club. Ainsi, les couleurs, les symboles et l'héritage de chacun des deux clubs sont préservés. En ce sens, le vert et le jaune sont



les deux couleurs de la nouvelle tenue que porteront les joueurs du BLFC.

Après la dissolution des deux clubs le 7 juin en Assemblées Générales extraordinaires, le dimanche 23 juin a eu lieu à Lanteuil l'Assemblée Générale constitutive de cette nouvelle association de loi 1901 : le Beynat Lanteuil Football Club dont le siège social principal est à Lanteuil. Ses deux présidents sont Julien Dhur et Eric Laumond.

Le fonctionnement du nouveau club reste à définir, mais il est cependant acté qu'il y aura trois équipes de catégorie senior (D1, D2 et D3) ainsi qu'une équipe féminine à 8 en D1. Les matchs auront lieu de manière alternée sur les terrains de Beynat et Lanteuil. Le même procédé devrait prévaloir pour les jeunes qui, pour rappel, sont déjà en entente.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter les secrétaires Adeline Tronche au 06 37 73 87 14 ou Nicolas Larivée au 06 16 85 37 29.

Un 1^{er} semestre riche en animations culturelles

Les premiers mois de l'année ont été marqués par de nombreux temps forts culturels organisés par les associations (essentiellement Les Bruyères et les Amis de Beynat), mais aussi par la municipalité et la médiathèque.

La saison des Amis de Beynat a débuté le 17 mars avec *O divin nectar des dieux*, fantaisie lyrique avec Nathalie Marcillac, suivie d'une dégustation de vin paillé.

Le 23 mars, place au patrimoine avec une conférence à l'église animée par Olivier Geneste et Nicolas Risso à propos du tableau de Marie-Madeleine réalisé et offert à la municipalité par Philippe Lassère, décédé en 2023.

Le 14 avril, Aladin Reibel et Michel Glasko ont joué la pièce de théâtre *La chienne de ma vie* d'après un récit autobiographique de Claude Duneton.



Le 28 avril, jour du souvenir des victimes de la Déportation, en préambule de la cérémonie de commémoration, Michel Marcus et Jean-Michel Valade ont donné conférence sur les exactions de la division Brehmer*. Après cette intervention nous rappelant les événements dramatiques survenus sur notre territoire, puis la cérémonie, des panneaux d'interprétation, installés place du Souvenir, ont été inaugurés.

Le 26 mai, le groupe Univers Brassens s'est produit au foyer rural Pierre Demarty avec l'interprétation de classiques de la chanson française et plus particulièrement de morceaux d'Edith Piaf et de Claude Nougaro.

Le 14 juin, la conférence *Regards croisés sur la Lunade* avec Marie-France Houdart et Nicolas Risso a permis d'en savoir plus sur cette tradition tulliste vieille de 7 siècles.

*Voir dossier page 11 de ce bulletin.



Cérémonie de remise des prix du Printemps des Poètes

L'association Les Bruyères s'est montrée elle aussi très active avec une programmation riche et variée. Le 11 février, dans le cadre de la Chandeleur, Sylvie Pullès et Yves Lavemhe ont joué un spectacle de contes et de chants intitulé *Fai Tirar ou va de l'avant*. Le 24 mars, Philippe Rodrigues a animé un thé dansant, alors que le 21 avril à l'église, la chanteuse Ketlyn, ancienne participante de l'émission The Voice a impressionné son auditoire par sa technique vocale.

À noter que le 15 juin, l'amicale d'Espagnagol a proposé une soirée théâtre : *Vieux à deux c'est mieux*, par la troupe de la Joyeuse Clique.

La médiathèque, forte à présent de 443 adhérents (contre 400 fin 2023), a proposé deux dîners littéraires : le premier le 14 mars sur le thème des 5 sens, et le second le 16 mai sur les poètes Victor Hugo et Arthur Rimbaud. Le mardi 28 mai, à la maison du cabas, la soirée Coquelicot a vu le conteur Pascal Fauliot plonger le public dans le monde légendaire nippon à travers des histoires de yokais et autres esprits sumatéraux.

Les usagers de la médiathèque ont également pu apprécier plusieurs expositions d'artistes locaux (Philippe Quérel, Catherine Chauv, Elsa Moine et les peintres de l'association l'Atelier Couleur) ainsi qu'une exposition sur la poésie dans la littérature jeunesse.



Les céramiques d'Elsa Moine



Thé dansant avec Les Bruyères

Enfin, la municipalité a organisé le traditionnel concours de poésie dans le cadre du Printemps des Poètes sur le thème de la Grâce, parrainé cette année par l'association sérilhacoise Nid de Plumes et auquel ont participé 109 adultes et 5 jeunes. La remise des prix a eu lieu le 22 juin à 16 h 30, suivie à 18 h du spectacle *C'est tout un poème*, proposé par Nid de Plumes.

Palmarès du Printemps des Poètes

Chez les adultes

- 1^{re} : Liliane Fauriac de Dournazac (87), *Présence*.
 2^e : Stéphanie Rault des Forges-de-Lanouée (56), *Envole-moi*.
 3^{es} : à égalité Patrick Bescond de Sautron (44), *Ballerine* ; Pierre Marty de Cuzorn (47), *États de grâce* et Valérie de Carvalho de Beynat (19), *La grâce*.

Coup de cœur de Nid de plumes :

Denis Patrice Lebond de l'île Maurice, *Maëlysa et Denisyos*.

Prix beynatois : Valérie de Carvalho de Beynat (19), *La grâce*.

Chez les enfants

Moins de 10 ans : Pauline Rul de Toulouse (31), *Le ski à la montagne*.

Enfants de 10 à 12 ans :

- 1^{re} : Mélina Hemin de Bretenoux (46), *La grâce*.
 2^e : Agathe Rul de Toulouse (31), *Sous le soleil au jardin*.
 3^e : Maeva Watel de Ussac (19), *Dans ma boîte à métal*.

Ados de 13 à 17 ans : Léa Job de Nouméa (Nouvelle-Calédonie), *Esquisse*.

Un nouveau guide des chemins de randonnée

La commune de Beynat compte à ce jour 8 chemins de randonnée : le sentier de la châtaigne, l'étang de Miel, le chemin de l'ancien tramway, la cabane des fées, le territoire de l'ancienne commanderie de Puy de Noix (classé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), le sentier d'Espont, le parcours autour de Beynat et enfin le sentier de Roche de Vic. Nombreux sont les marcheurs qui les empruntent en toutes saisons afin de découvrir les paysages, les sites et les richesses naturelles et patrimoniales de notre commune.

Pour toutes ces raisons, la municipalité a décidé d'actualiser le plan des chemins qui datait de 2018. On y retrouve une cartographie du réseau de randonnée avec codes couleurs et explications pour chacun d'entre eux.

Ce dépliant est disponible en mairie, dans les lieux de passage, ainsi qu'au sein des principaux sites touristiques du territoire (campings, offices de tourisme). Une version dématérialisée est par ailleurs consultable sur le site de la commune.



Le jardin partagé : un besoin urgent en bénévoles



Créé fin 2018, le jardin partagé est devenu en quelques années un site incontournable du bourg de Beynat géré de manière associative par un collectif avec le soutien de la municipalité.

Son développement et sa gestion nécessitent plus que jamais un besoin important en bénévoles pour continuer à l'entretenir, l'animer, le faire exister tout simplement.

À ce jour, malgré un investissement constant d'une poignée de personnes qui donnent de leurs temps, ont des envies et des idées pour développer ce site qui leur tient à cœur, le constat est celui d'un manque cruel d'adhérents. S'occuper du jardin demande du temps, il faut des bras !! Les membres du collectif lancent donc un appel à toutes celles et ceux qui souhaiteraient les rejoindre afin de mettre en place une nouvelle dynamique et ainsi ne pas compromettre l'avenir du jardin.

Il n'y a aucun profil type. Tout le monde est le bienvenu : jardinier débutant ou plus confirmé, jeune ou moins jeune, beynatois ou non beynatois. Ce qui est important c'est de regonfler les effectifs et de pouvoir échanger, tisser du lien social, progresser ensemble et mettre en place une organisation qui permettra au jardin de continuer à être ce qu'il est et de se développer encore un peu plus à travers la mise en place de nouvelles actions.

Informations pratiques :

Le site est ouvert tous les jours au public mais les jardiniers sont présents le mardi après-midi et le vendredi matin. Ils peuvent cependant renseigner les personnes intéressées au 06 84 52 17 56.

Beynat labellisé "Notre Village terre d'Avenir" jusqu'en 2026

Le jeudi 25 janvier, lors d'une cérémonie à la mairie, la commune de Beynat s'est vue remettre le label *Notre village Terre d'avenir*, et ce pour la période 2006/2026.

Cette distinction vient récompenser la commune engagée depuis 20 ans aux côtés de l'association Notre Village dans une démarche de développement durable avec la mise en place de 4 programmes d'actions (Agenda 2021 puis Agenda 2030) qui lui vaut aujourd'hui d'afficher 4 hirondelles au label. Le dernier programme qui a été validé concerne la période 2023/2026.

Francis Hunault, président national de l'association Notre Village, également maire de Navailles-Angos dans les Pyrénées-Atlantiques, était présent aux côtés des élus beynatois et a salué le tra-



vail et la persévérance de la commune de Beynat qui en est à son cinquième programme d'actions !

Mention spéciale pour Céline Robert, ex-salariée et cheville ouvrière de l'association qui, en lien avec les élus beynatois et le secrétariat, a joué un rôle majeur dans le suivi et la mise en place de ces différents programmes.



René Murat : nouveau porte drapeau de la commune

La municipalité a sollicité René Murat pour prendre le relai de Jean Rebouissou en tant que porte-drapeau de la commune.

Il a accepté et rejoint ainsi Jean-Pierre Baffet dans l'exercice de cette fonction importante lors des diverses cérémonies. René Murat est un beynatois de souche. C'est dans l'aéronavale qu'il a exercé sa carrière militaire, en tant que personnel naviguant.

Après avoir été formé à l'école aéronavale de Nîmes, il intègre en 1969 la base aéronautique navale de Lann-Bihoué à Lorient en Bretagne. Il y restera jusqu'en 1977 et partira ensuite pendant deux ans à Tahiti pour participer aux essais nucléaires de Mururoa. Il retournera ensuite à Lorient en tant qu'instructeur jusqu'à sa retraite militaire en 1983, honoré de



la médaille militaire et de la médaille de la défense nationale assortie de l'agrafe "essais nucléaires".

S'en suivra une carrière dans le civil dans un cabinet d'expertise comptable jusqu'en 2008.

Une convention pour une sécurité sur mesure



Le vendredi 3 mai, à la mairie, dans le cadre du programme "Petites villes de demain", la commune de Beynat représentée par le 4^e adjoint Alain Jarrey, a signé une convention sécurité avec l'état représenté par le sous-préfet Jacques Ranchère et la gendarmerie représentée par Damien Sichaumette.

Beynat est une commune étendue avec de nombreux petits hameaux. La problématique n'est donc pas la même que pour celles qui ont un gros bourg. De plus, la présence du site touristique de Miel a pour conséquence la présence durant l'été de plusieurs milliers de personnes, avec tout ce que cela peut représenter en termes de sureté.

Cette convention permet donc d'offrir une sécurité sur mesure : prévention de la délinquance et des incivilités, sécurisation des manifestations

Le cabas de Beynat à l'honneur à Leroy Merlin



Les 15 et 16 juin, à l'occasion des 100 ans de l'enseigne Leroy Merlin, l'association du cabas de Beynat, au même titre que 29 autres artisans locaux corréziens, a participé au premier "Maker faire" dans le magasin de Malemort zone du Moulin.



Les cabatières et cabatiers ont fait découvrir aux visiteurs et aux clients leurs créations et ont pu échanger avec eux sur leur savoir-faire.

Pour cet anniversaire, l'association beynatoise a offert aux gérants du magasin, un cabas spécial, très réussi, avec le logo de la marque.

Pour plus de renseignements sur les cabas de Beynat : 06 82 59 15 02

Ça roule pour le minibus des associations !

Depuis que la municipalité de Beynat a mis en service le minibus de 9 places au service des associations, force est de constater que celui-ci a été beaucoup demandé. Il a été utilisé à 42 reprises par une dizaine d'associations, mais aussi pour les besoins de la mairie et du centre de loisirs. En un an, il a parcouru un peu plus de 10 000 kilomètres.

Pour rappel, pour le réserver il convient d'en faire la demande auprès de la municipalité au 05 55 85 97 82 (ou yann @ beynat.fr). Après accord des élus, divers documents sont à remplir et à fournir (convention annuelle, règlement, assurance, chèque de caution et fiche d'inscription).

Les demandes doivent être anticipées plusieurs jours à l'avance. Par ailleurs, des états des lieux de départ et d'arrivée sont systématiquement effectués à chaque utilisation.



Le service CNI et Passeports répond aux besoins des usagers

Depuis le lundi 2 octobre, la municipalité de Beynat propose un service "Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports".

Au rythme de 4 demi-journées par semaine, les secrétaires Priscillia Hernin et Ghislaine Verlhac ont traité près de 560 dossiers CNI et/ou passeports !

L'occasion de rappeler que pour toute demande ou renouvellement de l'un de ces documents, il convient de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au 05 55 85 50 25.

ATTENTION :

Avant la prise de rendez-vous, il faut faire une pré-demande en ligne sur le site ANTS (www.ants.gouv.fr) pour vous renseigner sur les justificatifs nécessaires à la constitution de votre dossier.

Un deuxième semestre bien rempli pour nos petits écoliers

Du sport à la culture en passant par la nature et le développement durable, les élèves du groupe scolaire « Les Lucioles » ont été au cœur de nombreuses actions et projets.

Le 18 janvier au foyer rural Pierre Demarty, 15 élèves de la classe de Christophe Barbier étaient concernés par « Les petits champions de la lecture ». Les élèves ont lu, devant leurs camarades et un jury, un extrait de livre de leur choix.

Posture, élocution, diction et gestion des émotions constituaient les critères de notation. C'est Héloïse Rougé qui l'a emporté devant Timothée Vergne et Mélie Legrand. À noter qu'Héloïse s'est également illustrée à l'occasion d'un concours AMOPA sur la production écrite.

Le 25 mars, les CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés au théâtre de Tulle pour assister à la pièce *Je suis un tigre*, en collaboration avec l'empreinte scène nationale Brive/Tulle.

Les 19 mars et 30 mai les écoliers ont profité de deux concerts JM France respectivement intitulés *Le pompon* et *Minuit sonne*. Le concert supplémentaire pour les maternelles *Petits contes orientaux* a eu lieu le 13 juin.

Le 7 juin, les CE2/CM1 sont allés en sortie à Uzerche, avec visite du patrimoine de la ville et participation à un atelier "enluminure".

Les élèves des classes de maternelle se sont rendus à la médiathèque de Beynat dans le cadre du prix de l'album jeunesse. La bibliothécaire Sophie Kolarski leur a lu des textes. Cette dernière s'est également rendue à l'école pour poursuivre les lectures et les échanges.

Le 14 juin, les CE2/CM1 se sont vu remettre le permis piéton tandis que les CM1/CM2 ont reçu le permis "Internet".

D'autre part, à la fin de l'année scolaire, et comme le veut la tradition, un livre a été offert par la municipalité à chacun des enfants de CM2. Cette année, il s'agissait de *L'homme qui plantait des arbres* de Jean Giono.

Dans le cadre d'un projet NEFLE (Notre École, Faisons-La Ensemble), une subvention de 6 000 € a été attribuée à l'école pour le projet "Lexi maternelle 2.0" pour l'apprentissage du lexique via l'outil numérique.



Les élèves de CM1/CM2 ont voyagé à Chamonix

L'autre projet NEFLE qui a été validé par l'Éducation Nationale concerne l'environnement avec la mise en place d'un jardin, d'une mare et d'une nouvelle Aire Terrestre Éducative (ATE) plus proche de l'école, le tout pour un montant de 8 000 €.

Toujours en ce qui concerne le développement durable, les 26 mars et 30 mai, les CE1 et CE2 sont allés en classe « nature découverte » à Pandrignes. Ces mêmes élèves ont reçu le 21 mai la visite de Vincent Laroche de la Maison de l'eau et de la pêche.

Du 21 au 25 mai, les élèves de CM1/CM2 ont séjourné à Chamonix avec, au programme, randonnée, escalade et découverte de la faune et de la flore de haute montagne.

Le 3 juin, les enfants de l'école maternelle se sont rendus à Camps-Saint-Mathurin-Léobazel à la ferme pédagogique de la Bitarelle (ateliers sensoriels, sentier découverte, fabrication de farine). Le 25 juin, les CP/CE1 et CE1/CE2, quant à eux, étaient de sortie à la Maison de l'arbre à Chamberet où ils ont travaillé sur le thème des insectes.

Sur le plan sportif, les maternelles ont participé à une rencontre gym à Laguerne le 9 janvier. De janvier à mars, les moyenne et grande sections de maternelle ont participé au projet "de la cour au cours" autour du tennis.

Le 21 mars, les CP/CE1 et CE1/CE2 ont bénéficié au stade, avec l'USEP, d'une journée "jeux traditionnels et course longues" avec l'école d'Albussac.

En mars et avril, un cycle "savoir rouler à vélo" a concerné les CE2/CM1 et CM1/CM2. Le 5 avril, ils ont effectué une sortie dans les rues de Beynat et le 13 juin à Egletons.

Les 6 et 18 juin, les CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à deux sorties Athlétisme à Tulle, dont une en nocturne.

Les CE1/CE2 sont allés à la piscine de Meyssac pour une dizaine de séances de la fin du mois de mai à la fin du mois de juin.

Enfin, les olympiades à Miel, avec tous les enfants de l'école, se sont déroulées le 28 juin.

Pour finir dans le domaine sport, noter que l'école a reçu deux subventions de 500 €. La première pour acheter du matériel dans le cadre d'un projet "parcours", en lien avec les écoles de Cornil et de Lanteuil, la seconde pour l'acquisition de cerceaux et de volants de Peteca* dont une première rencontre a eu lieu le 11 avril à Beynat.

*Sport brésilien mélange de badminton, volley et pelote basque.

Une association de parents d'élèves toujours très dynamique

L'équipe de l'APE (Association des Parents d'Élèves) a été très active cette année. Après la boum d'Halloween le 31 octobre, l'association a proposé un grand loto le 28 janvier sans oublier la boum du carnaval le 10 mars et une journée carnaval à l'école le 14 mars. Le 14 juin, elle a organisé la fête de l'école avec en fil rouge « Les lucioles chantent les jeux olympiques ».

Contact : 07 60 74 45 25



Loto très réussi des parents d'élèves

La riche actualité du Collège Amédée Bisch

L'examen du Diplôme National du Brevet des collèges s'est déroulé les 1^{er} et 2 juillet pour les élèves de 3^e, marquant ainsi la fin d'une année scolaire encore une fois très riche en manifestations, actions et sorties en tous genres.

Sur le plan culturel, les élèves de 3^e étaient, du 9 au 12 avril, en voyage à Barcelone. De la Pedrera de Gaudí au port, en passant par les Ramblas, ce fut l'occasion de découvrir les richesses de la cité catalane.

Dans le cadre des 80 ans des exactions de la division SS Das Reich, en Corrèze et à Tulle, les élèves de 3^e ont reçu la visite le 2 février, de deux membres du comité des martyrs de Tulle : Danièle Delord sœur de l'un des 99 pendus de Tulle le juin 1944 et Gilles Chavant, historien, enseignant et fils de résistant. Cette sensibilisation a précédé une sortie à Oradour-sur-Glane le 2 mars.

Tout au long du mois de mars, les élèves de 4^e ont participé au dispositif national "la semaine du cerveau". À cette occasion, ils ont assisté à une conférence du professeur en neurobiologie au CNRS de Bordeaux, Antony Czamecki.

Le 2 mai, les 4^e et les 3^e ont pu réaliser diverses expériences lors du passage du scientibus. Il s'agit là d'une action de diffusion de la culture scientifique portée par l'Université de Limoges qui a réaménagé un ancien bus de transport scolaire en laboratoire ambulatoire.

Le 31 mai, une centaine d'élèves du collège de Beynat s'est rendue au zénith de Limoges pour participer à "la mécanique du cœur", grande soirée chorale avec le groupe Dionysos.

L'opération des cordées de la réussite avec Sciences Po Bordeaux s'est également poursuivie cette année pour les élèves de 3^e avec des rassemblements à Meyssac, au musée Edmond Michelet de Brive et la participation à une séance du conseil régional à Limoges où les élèves ont visité la cité des métiers et le musée des Beaux-Arts.

Au mois de juin, la troupe des arts du cirque *Au fil du vent* est intervenue auprès des 6^e. Le 7 du même mois, les latinistes sont allés visiter le site de Gergovie.

En ce qui concerne l'environnement, la nature et le développement durable, les éco-délégués continuent d'œuvrer en matière de recyclage tandis que la LPO est intervenue auprès des 6^e pour parler des hirondelles. Mais le fait marquant est la participation de la classe ULIS au concours *Le pré vert* organisé par la MSA (Mutualité Sociale Agricole). L'objectif était de promouvoir un métier agricole.

Aussi ont-ils choisi de présenter l'activité de l'herboriste Sophie Crépin-Leblond de Queyssac-les-Vignes. Avec l'aide la documentaliste Cécile Jean ils ont réalisé un dépliant. Ce travail a été récompensé par l'obtention du prix "coup de cœur" remis le 5 juin à la Bibliothèque Nationale de France à Paris. La classe ULIS a ainsi remporté un séjour en classe de mer, au domaine de Beg Porz (Finistère) au sein duquel ils se sont rendus du 1^{er} au 7 juillet.

Au niveau sportif, tous les collégiens ont, dans le cadre de la semaine de l'olympisme et du paralympisme, participé le 16 avril à une grande Flash Mob "danse des J.O" dans la cour de l'établissement. Le 24 mai, les 5^{es} se sont rendus en séjour sport nature à Marcillac. Puis, du 3 au 6 juin, dans le cadre du label "sport partagé" obtenu par l'établissement en 2024, une élève du dispositif ULIS faisant également partie de la section golf, a concouru aux championnats de France UNSS aux Rousses dans le Jura. Enfin, du 12 au 14 juin, des élèves ont participé à la rando des bahuts UNSS à Chasteaux.



Une flashmob pour célébrer l'olympisme



La classe Ulis distinguée à Paris

En outre, il est important de souligner que le collège a également obtenu le label « Edusanté » de niveau 1, qui montre l'engagement de l'établissement en matière de santé et de prévention (addictions, harcèlement, éducation sexuelle...). En ce qui concerne la prévention routière, les collégiens ont par ailleurs assisté à Tulle le 22 mars à la simulation d'un accident (crash test) afin de marquer les esprits.

À la rentrée, le collège va également installer une cuisine dans la salle de cours des ULIS et ce afin de l'utiliser à des fins pédagogiques (mathématiques, sciences). Pour terminer, notons que dans le cadre du conseil national de la refondation "Notre École, Faisons-La Ensemble", un financement a été obtenu pour l'achat de matériel destiné à accompagner les élèves souffrant de troubles variés (vélos bureaux, tabourets instables...).

Enfin, les travaux de la salle de restauration pour les maternelles ont été lancés en mai. Cet espace devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre.

Un moment hors du temps à Limoges pour "la mécanique du cœur"

Le vendredi 31 mai, 1200 collégiens du Limousin (dont 97 issus de la chorale du collège de Beynat), ont participé au spectacle choral « la Mécanique du cœur » au zénith de Limoges, en compagnie de Mathias Malzieu et Babet du groupe de rock Dionysos.

Encadrés par Thomas Sanna (professeur en éducation musicale qui les a préparé toute l'année pour ce concert) et par trois autres personnels de l'établissement, les collégiens ont vécu un moment musical inédit et intense avec une véritable communion avec les artistes et les choristes des autres établissements de la région.

Ce déplacement a nécessité la mobilisation de deux bus à l'aller et un seul pour le retour puisque de nombreux parents qui avaient assisté au spectacle ont récupéré leur enfant à l'issue de la soirée.



La magie de la mécanique du cœur

Les jeunes conseillers ont œuvré pour le cadre de vie

Nos jeunes conseillers municipaux ont été très investis au cours de ce premier semestre 2024. Ils ont commencé l'année par une visite à l'EHPAD pour souhaiter la bonne année aux résidents. Pour l'occasion, ils avaient apporté des dessins et ont entonné deux chansons.



Visite à l'EHPAD en janvier

Chaleureusement accueillis par Corinne Juin Estorges, représentante des familles, les enfants se sont vus offrir des bonbons de la part de Madeleine Taussac, vice-présidente du CVS (Conseil de la Vie Sociale).

Au mois de février, les jeunes ont finalisé leur action autour des nichoirs à oiseaux. Avec l'aide précieuse des agents techniques Jean-François Bruget et Olivier Hudin-Dutilly, de Arnaud Reynier, adjoint au maire chargé du développement durable et de membres du collectif du jardin partagé, les nichoirs construits en décembre 2023 ont été installés dans le bourg.

Vous pouvez désormais les observer place de la poste, au jardin partagé, devant l'église, à la maison du cabas, place du marché, devant la pharmacie et en sortie de bourg devant la maison de retraite. Certains sont même habités depuis !

En mars et avril, sensibles à la thématique du cadre de vie et du fleurissement, les jeunes conseillers ont travaillé

à la mise en place d'un concours communal des maisons fleuries, réservé cette année uniquement aux habitants et aux commerçants du bourg.

Le jury dont ils faisaient partie, au même titre que des élus et de Vincent Barathon membre du personnel du service technique de la commune et chargé du fleurissement, s'est réuni le mercredi 19 juin et la remise des prix a été effectuée le vendredi 21 juin dans les deux catégories "fenêtres, façades ou balcons fleuris" et "maison avec jardin ou visible de la rue". Alain Pautrot, Ginette Dussol, Eulogia Esteban, Françoise Demarty, Fernande Fontourcy, Michèle Laffaire, Ophélie et Hélène du restaurant "Au cha l'heureux" ont tous été récompensés pour leur participation à ce concours, avec une mention spéciale pour Ginette Dussol et Eulogia Esteban qui l'emportent chacune dans leur catégorie respective.

Les jeunes conseillers ont également participé aux cérémonies commémoratives du 28 avril (journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation) et du 8 mai 1945.



Affiche du concours de fleurissement



Remise des prix du concours des maisons fleuries

À noter que le mercredi 26 juin, les enfants se sont rendus au conseil départemental de la Corrèze pour découvrir cette institution, son rôle ainsi que son fonctionnement.

Élus en octobre 2022, ils achèveront leur mandat les 26 et 27 septembre 2024 à l'occasion d'une sortie à Paris en compagnie des jeunes conseillers de la commune de Malemort : un séjour éducatif et ludique avec, entre autres, la visite de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Un nouveau conseil municipal des enfants sera élu en octobre, suite à des élections organisées à l'école et au collège. La nouvelle équipe sera élue pour une période de deux ans, avec n'en doutons pas, de nombreux projets en perspective, accompagnée et encadrée par les élus à la jeunesse et l'animateur Yann Lomenech.



La pose de nichoirs dans le bourg de Beynat le 14 février



Visite du conseil départemental

La continuité dans le dynamisme pour l'EHPAD la châtaigneraie



La chorale de Beynat a chanté pour les résidents

Lors des vœux de l'EHPAD le mercredi 24 janvier, Ludovic SURGET, Directeur par intérim, Christine CARBONNEIL, Présidente du conseil d'administration, ainsi que le maire Jean-Michel MONTEIL, ont remercié et félicité l'ensemble des équipes pour le travail fourni malgré les difficultés rencontrées. Ce rassemblement fut l'occasion de remettre la médaille d'honneur du travail aux agents Carine Vergne et Catherine Rousseau pour leurs années de service.

La qualité et la diversité des animations proposées par le personnel avec le soutien des bénévoles sont à souligner. Les premiers mois de l'année ont été très riches.

Ces derniers jouent quotidiennement à différents jeux de société (loto, cartes,

dominos), bénéficient d'ateliers mémoire, et s'impliquent par ailleurs dans des activités manuelles.

Les venues de plusieurs chorales (dont celle de Beynat le 2 mars), de chanteuses et musiciens ravissent les résidents et le personnel. D'ailleurs, c'est pour faire écho au repas des aînés du dimanche 21 janvier que la municipalité a offert le jeudi 25 janvier aux résidents, un spectacle musical suivi d'un goûter. C'est la formation « Los Gojats Del Porti » qui a animé ce moment convivial avec son répertoire occitan traditionnel.

De nombreux échanges intergénérationnels ont ponctué le premier semestre avec la visite des jeunes du conseil municipal des enfants de Beynat, ceux du catéchisme ainsi que du centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

Les visites régulières et hautement appréciées des bénévoles pour de la lecture, des discussions, de l'écoute musicale et du bavardage, permettent en outre de maintenir le lien social et de garder un lien avec l'extérieur.

Les animations de contacts avec les animaux ont été reconduites avec la venue

du berger américain Charly et de sa maîtresse Chantal Graffeuil de l'élevage « Le Royaume Secret d'Opaline », sans oublier les lapins nains de la ferme de Tonguy du beynatois Guy Giscard.

Les résidents sont également stimulés par des animations favorisant le maintien de l'autonomie basées sur la gym douce et la prévention des chutes. À ce titre, des ateliers équilibre menés par l'association Siel Bleu, grâce à un financement de la Conférence des Financeurs de la Corrèze, ont débuté à la fin du mois de mai 2024.

Tous ces divertissements maintiennent en forme puisqu'en janvier Jeanne PATA a fêté ses 100 ans, devenant ainsi la troisième centenaire de l'établissement !

Dans la continuité de l'amélioration du confort des résidents, deux climatiseurs supplémentaires ont été installés. De plus, un distributeur de boissons et de confiseries sera disponible dans le courant de l'année à l'accueil de l'établissement.

À noter enfin, le départ à la retraite, en avril dernier, d'Isabelle PIGNAT aide-soignante depuis 36 ans au sein de l'EHPAD. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

L'actualité de la Maison de Santé

Quelques changements sont à signaler au sein de l'équipe de professionnels de la MSP de Beynat avec des départs et des arrivées.

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro de la *Clé des Champs*, Pierre BASIAUX médecin psychiatre/psychanalyste consulte désormais à Beynat depuis le mois de janvier, uniquement les mardis.

Au mois de mars, l'orthophoniste Laurie CAZADAMONT a quitté la Maison de Santé. En outre, la sophrologue Catherine BUFF a cessé son activité.

outils technologiques de pointe, elle travaille en collaboration étroite avec un ophtalmologue référent partenaire, garantissant ainsi le diagnostic et le suivi médical. La prise de rendez-vous se fait via le site Doctolib <https://www.doctolib.fr/cabinet-paramedical/beynat/relais-vision-beynat-beranger-lagardere-julie>.

Pour plus d'informations : beynat-19@relais-vision.fr

ou de vaccination, et assure un soutien administratif pour la bonne réalisation de ces projets.

Ce poste, jusque-là occupé par l'orthophoniste Laurie CAZADAMONT l'est désormais, depuis mars 2024, par Johanna BATOUFFLET.

Pour toute question ou remarque à propos de la Maison de Santé, vous pouvez la contacter à l'adresse mail suivante : coordination.mspbeynat@gmail.com.



Pierre Basiaux



Julie Beranger Lagardere



Stéphane Pergod

L'orthoptiste Julie BERANGER-LAGARDÈRE a, quant à elle, pris ses fonctions à la Maison de Santé le lundi 27 mai. Elle reçoit les patients pour des bilans orthoptiques, des renouvellements optiques, des séances de rééducation visuelle et des dépistages. Avec son expertise, elle s'engage à fournir des soins personnalisés répondant aux besoins spécifiques de chaque patient. De plus, grâce à des

À noter aussi le départ de l'infirmière Valérie SENEPIN remplacée depuis le 1^{er} juin par l'infirmier Stéphane PERGOD. Enfin, notons que depuis début 2023, la Maison de Santé est dotée d'une coordinatrice. Son

rôle est d'animer les relations interprofessionnelles entre les professionnels de santé exerçant au sein de la structure, dans un objectif d'amélioration de la prise en charge des patients et de la fluidité de leur parcours de soins. Elle aide ainsi les professionnels à organiser, par exemple, des réunions de travail autour de cas complexes, à prévoir des campagnes de prévention, de dépistage

Recosanté : un outil pratique sur les risques environnementaux

La Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) se sont alliées pour créer Recosanté. Il s'agit d'un outil numérique au service des citoyens qui informe sur les risques environnementaux susceptibles d'impacter la santé localement (pollution de l'air, pollen, indice UV etc.).

L'application mobile Recosanté est à télécharger sur l'App Store ou Google Play, mais aussi sur le site Internet : <https://recosante.beta.gouv.fr/>



La Croix-Rouge au cœur de l'action solidaire



Réunion de l'Unité Locale de la Croix-Rouge

Les activités relatives aux aides alimentaires et financières sont les principales missions de l'Unité Locale de la Croix-Rouge.

Les activités hebdomadaires dites "classiques" sont les suivantes : les commandes, l'acheminement des marchandises, le stockage et le rangement, l'accueil des bénéficiaires, la distribution alimentaire, l'équipement en vêtements, en petit mobilier électroménager, vaisselles et linge.

Les activités ponctuelles consistent en la participation à des réunions du CIAS, à

l'attribution d'aides financières selon les dossiers présentés et aux financements de bons d'essence. À ce titre, plus de 6 200 € ont été octroyés l'an passé, ainsi qu'une quinzaine de bons "carburant". La distribution d'un colis alimentaire "spécial Noël" à l'ensemble des familles a été une action ponctuelle très appréciée. À noter aussi que, grâce à la Croix-Rouge, 10 enfants pourront

partir cet été en colonie de vacances, contre 7 l'année dernière.

Par ailleurs, la boutique solidaire de Beynat continue de bien fonctionner grâce à la disponibilité des bénévoles, à la générosité des donateurs et aux clients de plus en plus nombreux. La boutique c'est aussi un lieu d'accueil convivial, d'échanges et de discussion. Elle est ouverte tous les vendredis de 14 h à 17 h et les samedis de 10 h à 17 h. La braderie d'hiver des 1^{er} et 2 mars menée conjointement dans les boutiques de Beynat et de Meyssac a bien fonctionné avec

une liquidation du stock de vêtements d'hiver.

La Croix-Rouge propose aussi des sorties entre bénévoles, des formations (premiers secours), des rencontres avec les résidents des EHPAD de Beynat et Beau-lieu, et participe aussi à la vie locale.

À ce titre, le loto du 17 avril, organisé à Meyssac en partenariat avec l'accueil de loisirs, a été un réel succès.

À noter que le nombre d'adhérents est en constante évolution depuis 3 ans. À ce jour, ils sont 35, soit 25 de plus qu'il y a 3 ans ! Ces personnes donnent de leur temps, de leur énergie, et partagent des valeurs de respect, d'écoute et de générosité.

Le bureau en place, Renée Champ, Amélie Marton et Lucile Bigand ne se représentera pas lors des prochaines élections en 2025. L'Unité Locale recherche donc dès à présent des personnes prêtes à prendre la relève. Un mandat dure 4 ans.

Si vous souhaitez vous impliquer, vous pouvez vous faire connaître en vous rendant à la boutique, par téléphone au 05 55 23 78 04 ou par mail : croix-rouge-beynat@orange.fr.

Rappel du dispositif communal de prévention face à la canicule

Depuis plusieurs années, la France connaît des étés ponctués de pics de chaleur de plus en plus intenses. Ainsi, le Plan canicule est parfois activé par la préfecture qui informe les mairies pour que ces dernières prennent des dispositions de communication et de prévention vis-à-vis des personnes vulnérables.

À l'échelle locale, la municipalité de Beynat a mis en place un registre unique, dans le strict respect de la loi RGDP (LOI n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) nominatif et confidentiel, qui recense les beynatois âgés de 65 ans et plus, ainsi

que les personnes en situation de handicap ou malades qui en font la demande. L'inscription peut être réalisée par la personne concernée ou bien par un tiers à l'aide d'une fiche « canicule » à remplir puis retourner au secrétariat de mairie. Cela permettra aux élus du conseil municipal, et notamment à ceux chargés de l'action sociale, de vous contacter afin de s'assurer que tout va bien.

Cette fiche « canicule » est téléchargeable sur notre site www.beynat.fr ou disponible en format papier au secrétariat de mairie.

Repas des aînés

Ambiance, convivialité et musique étaient au rendez-vous le dimanche 21 janvier au foyer rural Pierre Demarty pour le traditionnel repas des aînés, moment toujours très attendu et auquel ont participé 145 convives.

La doyenne de la commune, Suzanne Roche, 103 ans, toujours très gourmande, était de la partie puisque le maire Jean-Michel Monteil et la conseillère municipale Danielle Clavel déléguée aux aînés et personnes vulnérables sont allés la chercher à son domicile à Auzoir pour qu'elle profite du dessert et puisse déguster une coupe de champagne en compagnie de sa petite fille.

À noter que toutes les personnes de plus de 65 ans n'ayant pas pu prendre part à ce repas ont pu bénéficier, comme en 2023, de bons d'achats à valoir dans les commerces du bourg de Beynat.



Repas des aînés

Des cafés rencontres avec France Alzheimer Corrèze

Des cafés rencontres organisés par France Alzheimer Corrèze ont eu lieu mardis 12 mars et 21 mai de 15 h à 16 h 30, à la médiathèque de Beynat.

Animés par Michèle CHAUMEIL et Josiane BRISEBARRE, bénévoles de l'association France Alzheimer Corrèze, ces cafés sont ouverts à tous. Aidants ou pas, malades ou non, il s'agit de moments d'échanges autour d'une petite collation, à propos de la maladie d'Alzheimer et ses

dérivés. Ils permettent de libérer la parole concernant ces pathologies et la façon de les vivre et/ou de les appréhender.

Beynat, ville aidante Alzheimer depuis 2022, organisera un autre café rencontre cet été, le mardi 16 juillet aux mêmes horaires que les deux précédents. Pas de réservation nécessaire, les participants arrivent et repartent quand bon leur semble, en fonction de leurs envies et impératifs.

NUMÉROS UTILES

Communauté de communes Midi Corrèzien

Secrétariat : 05 55 84 31 00
 contact@midicorrezien.com
 Instance de Coordination
 pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05
Maison du Département : 05 19 07 81 21

Gendarmerie : 05 55 85 50 02
Sapeurs pompiers : 18 (112 depuis un portable)
Collège : 05 44 41 92 40
Périscolaire : 05 19 59 04 84
Déchetterie : 06 15 08 98 18
École maternelle : 05 55 24 41 12
École élémentaire : 05 55 85 59 72
Espace missionnaire de Tulle : 05 55 26 71 72
Information Croix-Rouge : 05 55 23 78 04
Maison de retraite : 05 55 85 50 20
La Poste - Bourg : 36 31
Office de tourisme
Vallée de la Dordogne Corrèzienne :
 05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94
 info@vallee-dordogne.com
Pharmacie : Lionel Bockaert 05 55 85 50 07
Trésor public (Beaulieu) : 05 55 91 11 52

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Médecins

> Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas
 et Dr Gabrielle Neuville-Rougé
 05 55 92 69 65
 > Urgences, le week-end et la nuit 15
Psychiatre, Pierre Basiaux 06 17 07 27 90
Dentiste

Dr Sabin Sarb (chirurgien dentaire)
 et Isabelle Leroux (assistante) 05 55 92 69 55

Sage-femme

Élodie Mas 05 55 92 69 59
Masseurs-kinésithérapeutes 05 55 92 69 60

Louis Cellier, Benjamin Lecavelier,
 Eloi Lecavelier, Myriam Lina,
 et Amandine Schuller

Diététicienne, nutritionniste

Gisèle Vergne 06 10 46 08 94
Infirmières libérales 05 55 92 69 51

Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac,
 Stéphane Pergod, Sarah Vechanbe

Infirmière ASALEE

Lucie Moselin 05 55 92 69 52
Infirmières MSA 05 55 92 69 52

Marine Blanchard, Florence Estruc,
 Laetitia Busatta, Corinne Champeau
 et Mélissa Chapelier

Orthophonistes 05 55 92 69 54
 Régine Marin

Orthoptiste www.relais-vision.fr
 Julie Béranger-Lagardère 05 55 92 69 69

Psychologue, Élise Patéroul 06 60 19 30 33

Ambulances VSL Beynat Assistance

..... 05 55 85 59 59
Coordinatrice MSP : Johanna BATOUFFLET
 coordination.mspbeynat@gmail.com

AUTRES PROFESSIONNELS

HORS MAISON DE SANTÉ

Massages, hypnothérapie, réflexologie

plantaire, yoga adapté, pour tous

À domicile ou sur place (sur RDV).
 Omeid Zen (rue de la mairie) 06 74 93 16 94

Ostéopathe, Gaëlle Renié
 (rue Hortense Puyhaubert) 06 45 38 76 88

Réflexologue, Véronique Peuchamiel
 (rue Hortense Puyhaubert) 06 30 25 08 95

Réflexologue,
 Bernadette Bonal 06 77 16 77 75

Agenda

Les principales manifestations citées ci-dessous
 ne concernent pas les animations estivales,
 détaillées par ailleurs dans le dépliant joint
 à ce journal. Vous pouvez retrouver l'ensemble
 des manifestations sur notre site : www.beynat.fr
 ou sur l'application
 Intramuros/commune de Beynat.

Les dimanches de 8 h 30 à 12 h :

Marché hebdomadaire sous la halle Claude
 Duneton.

Dimanche 8 septembre : repas d'automne
 des Bruyères.

Dimanche 8 septembre : 3^e montée historique
 proposée par 2MCJ Motorsport.

Dimanche 15 septembre : matinée Forum des
 Associations dans le bourg.

Dimanche 15 septembre : conférence de
 Marguerite Guély « Beynat dans la vicomté de
 Turenne » proposée par les Amis de Beynat.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre : salon
 du bien-être proposé par Acte en soi.

Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre :
 Festival Accordéon Passion organisé par les
 Bruyères (concert de Chimène Badi le 27
 septembre).

Lundi 30 septembre : foire aux veaux de lait.

Du 7 au 11 octobre : voyage à Cadix des Amis
 de Beynat.

Vendredi 11 octobre : séance cinéma.

Samedi 12 octobre : repas des Bruyères.

Dimanche 20 octobre : 32^e foire primée
 départementale de la châtaigne et du marron.
 Animations dès samedi 19 octobre après-midi.

Dimanche 27 octobre : conférence bien-être
 avec Acte en soi.

Lundi 28 octobre : foire aux veaux de lait.

Jeu 7 novembre : foire primée aux bovins
 gras.

Dimanche 10 novembre : loto des Bruyères.

Lundi 11 novembre : défi des Poilus.

Samedi 16 novembre : dîner concert avec
 les Blouses Whyte.

Vendredi 22 novembre : séance cinéma.

Lundi 25 novembre : foire primée aux veaux
 de lait.

Vendredi 6 et samedi 7 décembre : Téléthon.

Vendredi 13 décembre : séance cinéma.

Dimanche 15 décembre : concert de Noël
 à l'église avec le chœur de jeunes éclats, proposé
 par les Amis de Beynat.

Samedi 21 décembre : repas de fin d'année
 des Bruyères.

Lundi 30 décembre : foire aux veaux de lait.

Mémo

VACANCES DE TOUSSAINT

Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024.

VACANCES DE NOËL

Du samedi 21 décembre 2024
 au lundi 6 janvier 2025.

Carnet

NAISSANCES

Alaric, né le 16 janvier 2024, fils de Valbert
 CHATELUS et Aude MASSON.

Solann, né le 7 avril 2024, fils de Grégoire PERROT
 et Nina DUBERNARD.

MARIAGE

Bamory CAMARA et Fanélie LABARRIÈRE
 le 17 février 2024.

Mathieu JUIN et Marie-Laure BOUCHOT
 le 11 mai 2024.

Quentin BOUSSIER et Ophélie GUY
 le 22 juin 2024

Antonin COSTE et Anaïs RODRIGUES CAPELAS
 le 29 juin 2024

Kenneth TRAVIS et Caroline DUAULT
 le 6 juillet 2024

DÉCÈS

Laurent BOUYT, le 31 octobre.

Yvette BEAUSSIÈRE née MAZE, le 15 janvier.

Renée CHAPOUX née COSTE, le 20 janvier.

Gabriel MALAURIE, le 28 janvier.

Huguette DELAGE née VEYSSIÈRE, le 6 février.

Marie-Paule MARCHAND née EPPERRE,
 le 1^{er} mars.

Joseph MAZILLIER, le 5 mars.

Madeleine VERDIER née BESANÇON,
 le 15 janvier.

Jeanne JUBERTIE née PUYOU, le 9 mai.

André PREVOST, le 10 mai.

Georgette SAULLE née VIANNE, le 1^{er} juin.

François GRANDE, le 7 juin.

Pratique

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

De 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.
 De 8 h à 12 h les mardis et jeudis.
 Toute la journée le samedi (8 h-12 h et 14 h-18 h).
 Tél. 06 15 08 98 18

LA MAIRIE

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT
 Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81
 E.mail : mairie@beynat.fr
www.beynat.fr

Accueil en mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h.
 Le samedi matin : 8h30 à 12h.

Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,
 sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

INFORMEZ-EN LA MAIRIE

En cas de déménagement, que ce soit au sein
 même du territoire communal ou pour
 une destination extérieure, il est important
 d'en avvertir le secrétariat de mairie
 au 05 55 85 50 25, et ce afin que nos différents
 fichiers soient à jour.



La Clé des Champs : journal municipal de Beynat
 Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat
 Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL
 Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL et Yann LOMENECH
 Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations,
 de Michel MARCUS (dossier sur la division Brehmer).
 Photos : Yann LOMENECH, le Club photo, Claude BESSE, les élus et responsables associatifs.
 Mise en page : Sophie ADENIS.
 Impression : sur papier PEFC® par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent **IMPRIM'VERT®**

Un fleurissement original à Beynat on s'aime (sème)



« Belle initiative, surtout qu'il y a des plantes spontanées et locales, plus adaptées à la faune de nos contrées » B.P

« C'est très beau et le résultat apparaît comme très naturel, bravo ! » F.F



« C'est très joli et ce fleurissement donne envie de venir vivre dans notre village » H.B



« Magnifique, très belle idée, pleine d'originalité » H.G

Si vous avez l'occasion de passer dans la rue du Cabas, mais aussi sur le chemin du Lavoir qui relie la place du Souvenir à l'école, la place de la Poste au niveau du platane, sans oublier le parking au bas de la Maison de Santé, vous aurez le plaisir de découvrir un type de fleurissement original.

En effet, la municipalité et plus particulièrement Vincent Barathon chargé du fleurissement au service technique de la commune aidé en cela par son jeune collègue Olivier Hudin-Dutilly, a testé une technique d'implantation de plantes fleuries aux pieds de certains arbres et murets.

Cette expérimentation avait commencé au printemps 2023 avec des semis de plantes annuelles à croissance rapide pour un rendu dès l'été suivant. En revanche, cette année, en renouvellement, c'est un mélange d'annuelles et de vivaces qui a été privilégié.

La densité des semis est de 1 à 4 grammes au mètre carré. Ceux-ci sont réalisés de mars à juin et de septembre à novembre avec une floraison dès l'été pour les semis de printemps et dès le printemps pour les années suivantes.

Force est de constater que les résultats, visibles aujourd'hui, interpellent les beynatois par leur beauté, leurs couleurs, leur diversité ou tout simplement par l'impression d'ensemble qu'ils procurent.

Ce type de fleurissement, outre son caractère esthétique, a pour objectifs de limiter le désherbage, d'embellir un peu plus notre village, d'augmenter la biodiversité et de réguler l'humidité.

Parmi les différentes sortes d'annuelles et de vivaces (et sans les citer toutes) on retrouve notamment des alysses, de la centaurée barbeau, des coquelicots, des giroflées, du gypsophile, du lin, du lupin, des myosotis, des nigelles, différentes sortes d'œillets, des pâquerettes, de la saponaire, des soucis ou encore de la valériane.